

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le titulaire du CAP Electricien met en œuvre et intervient sur les installations électriques et sur les réseaux de communication des domaines de la production, du transport, de la distribution, de la transformation et de la maîtrise de l'énergie électrique.

Il installe, met en service, entretient et répare des ouvrages électriques et des réseaux de communication. Il intervient, sous la responsabilité d'un chargé de travaux, sur les installations de logements individuels ou collectifs, de bâtiments industriels, d'immeubles de bureaux, de réseaux de distribution d'énergie, etc.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ACADÉMIE DE LYON - RÉGION RHÔNE-ALPES

Adresse :

2 rue HO CHI MINH
69120 VAULX-EN-VELIN

Téléphone : 04 37 45 20 00

Fax : 04 37 45 20 19

Messagerie : ce.0693045k@ac-lyon.fr

LYCÉE LES CANUTS—VAULX EN VELIN

CAP ELEC

Électricien



ACCÈS A LA FORMATION

- Élève sortant de SEGPA
- Élève sortant de 3^{ème}
- Élève sortant de seconde (réorientation)

QUALITÉS REQUISES

- Être habile, méthodique et curieux
- Avoir le goût du travail bien fait
- Respecter des normes en vigueur
- Travailler en équipe

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Au terme de la formation, l'élève est capable de :

- Concevoir et réaliser une installation simple électrique
- Mettre en service une installation électrique
- Assurer la maintenance d'une installation

ORGANISATION DES ÉTUDES

► DURÉE DE LA FORMATION :

2 ans

► ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (~ 19h30 par semaine)

- Mise en service maintenance et réparation
- Travaux préparatoires (organisation de son poste de travail avec la lecture des dossiers techniques des schémas électriques...)
- Réalisation sur une installation à basse tension, à haute tension
- Prévention-Santé-Environnement

► ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL (~ 8h30 par semaine)

- Français
- Histoire - Géographie, Education morale et civique
- Mathématiques, Sciences
- Langue vivante (anglais)
- Arts appliqués
- Education Physique et Sportive

Réalisation d'un Projet pluridisciplinaire à caractère professionnel

► PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Les périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) sont des phases déterminantes pour l'obtention du diplôme.

La durée de la P.F.M.P. est de 14 semaines réparties sur les 2 années de formation.

Ces périodes permettent à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en exerçant des activités en situation réelle.

LES DÉBOUCHÉS

Électricien

Installateur électrique

Câbleur fibre optique, réseau

LES POURSUITES D'ÉTUDES

Exemples de formations :

- CAP Monteur en installations thermiques
- MC maintenance des équipements thermiques individuels
- Bac pro Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables
- Bac pro maintenance et efficacité énergétique
- Bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
- BP électricien(ne)
- BP Installateur, dépanneur en froid et conditionnement d'air
- BP Monteur en installations du génie climatique et sanitaire